

## Bachelier : instituteur préscolaire

|                                                                         |                           |                           |                               |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be    |
| <b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES     | Tél : +32 (0) 71 35 29 34 | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be     |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 83 Education musicale 3                                 |                                                                                                                                                                                                                               |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PEPS3B83PS                                                                                                                                                                                                                    | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                                                                                                                                                            | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                                                                                                                                                                                                           | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte<br><b>Michel VAN TRIMPONT</b> (michel.van.trimpont@helha.be)<br>HELHa Gosselies<br><b>David PRINCE</b> (david.prince@helha.be)<br>HELHa Leuze-en-Hainaut<br><b>Fanny ROUCOU</b> (fanny.roucou@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20                                                                                                                                                                                                                            |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                      |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
  - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
  - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable d'explorer, organiser, argumenter, adapter, intégrer des contenus et s'exprimer à travers des pratiques liées à la discipline.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B83PSA Éducation musicale 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B83PSA Éducation musicale 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

##### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Education musicale                                         |                                      |                 |             |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 22_PEPS3B83PSA                       | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                   | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                  | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Fanny ROUCOU (fanny.roucou@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20                                   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                             |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette Unité d'Enseignement a pour but de répondre aux besoins des futurs enseignants dans l'élaboration et la mise en œuvre de dispositifs d'expression musicale, au regard du programme de l'école maternelle concernant l'expression musicale.

#### La musique est envisagée dans un double aspect :

- D'un part, l'étudiant est amené à entretenir, perfectionner sa propre pratique musicale, continuant le parcours initié dès la 1<sup>ère</sup>. Il développe son vécu de la discipline pour elle-même, il s'implique dans une pratique active en mobilisant ses capacités musicales.
- D'autre part, l'étudiant se plonge dans l'aspect didactique, essentiel à la transmission de l'expression musicale. Le développement méthodologique et des outils spécifiques sont placés dans un contexte théorique ; les dispositifs sont vécus, détaillés, (re)produits. A ce titre, l'étudiant revoit les concepts et terminologies appropriées, poursuivant le travail mis en place dès la 1<sup>ère</sup> ; il les reconnaît, les comprend et les manipule dans les différentes mises en situation.

C'est au travers de ces deux optiques, personnelle et didactique, que s'inscrivent les diverses thématiques abordées ; elles seront par ailleurs intégrées dans la pratique de terrain grâce aux différents stages.

**Le format de cours ayant une portée essentiellement pratique**, il sous-entend toute une série d'engagements :

- Un investissement au niveau de la pratique musicale elle-même, sans jugement face à sa production ou celle d'autrui,
- Une volonté de prendre part à une production musicale de qualité,
- Une participation durant les moments de mise en situation, afin de les expérimenter,
- Un intérêt et une collaboration durant les moments d'analyse personnelle (échanges d'opinions, de questionnements, d'observations), d'analyse théorique (à partir de documents exploités ou des références proposées), de conception du matériel.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### **Compétence 4 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

##### 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

#### **Compétence 5 Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

##### 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

##### 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

## **Compétence 6 Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques

## **Compétence 7 Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

**Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable :**

- **de s'exprimer et de s'investir** à travers les contenus musicaux adaptés aux classes maternelles, en situation pratique
- **de mobiliser un langage musical** précis dans tous types de contextes ; **d'utiliser les concepts abordés** pour décrire une situation, justifier une affirmation
- **de choisir un matériel musical adapté** dans le but de l'exploiter dans les classes maternelles, en se basant sur les éléments étudiés durant son parcours, sur les ressources renseignées et/ou sur ses propres recherches
- **de concevoir et planifier**, seul et/ou en groupe, **une activité musicale adaptée** pour un public diversifié en maternelle, grâce aux éléments étudiés, aux ressources renseignées et/ou aux recherches menées, tout en répondant aux objectifs d'apprentissage visés par le programme de l'école maternelle ; **d'en assurer efficacement la conduite, la régulation et/ou l'évaluation** dans une situation pratique
- **de produire une analyse réflexive** d'une séquence d'expression musicale (entre autres, en se basant sur des documents extérieurs de référence)

### **3. Description des activités d'apprentissage**

#### **Contenu**

- Pratique personnelle : expression vocale, expression rythmique, travail de posture, à travers un répertoire adapté aux classes maternelles.
- Travail de compilation d'activités musicales en exploitant la relation entre histoire et musique (outils didactiques pour construire une séquence d'expression musicale)

*L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.*

#### **Démarches d'apprentissage**

Au cours des séances, les formats varient, afin que **les étudiants s'entraînent à délivrer une production musicale adaptée aux classes maternelles**. Nous alternons les structurations théoriques, les réalisations/l'utilisation du matériel, les mises en situation, les discussions didactiques et propres à la gestion de classe. **Cet ensemble a vocation de nourrir le sens critique de l'étudiant.**

Ce dernier est considéré comme **un acteur essentiel du cours**, puisque le déroulement du cours prend appui sur sa participation. L'engagement et l'implication, comme décrit dans l'introduction, sont des ingrédients indispensables pour une expérience efficace et épanouissante. Le principe de collaboration est également un incontournable, à travers les différents exercices et travaux à réaliser.

En outre, **un travail régulier est attendu de l'étudiant en plus des heures en présentiel**, en préparation de certaines séances et/ou en prolongement d'autres. **Seront ainsi prévues :**

- des lectures et/ou des visionnages de vidéos,
- de l'entraînement musical individuel concernant un répertoire adapté aux classes maternelles,
- la préparation/la poursuite de la conception d'activités musicales adaptées aux classes maternelles,
- la préparation/la poursuite des travaux (de groupe ou individuels), dont les consignes sont postées sur ConnectEd.

*L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.*

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- Des **corrections et conseils** (collectifs, semi-collectifs et/ou individuels) sont délivrés lors des réalisations pratiques pour tendre vers une amélioration régulière.
- L'étudiant est encouragé à s'investir dans **la récolte et la préservation de son répertoire** ; il peut recourir aux enregistrements audios ou vidéos. Note importante : ceux-ci étant uniquement réservés à l'exploitation personnelle et professionnelle, l'étudiant veillera à en faire un usage respectueux et raisonnable, tenant compte de

l'interprète et de l'auteur du matériel musical présenté (pas de diffusion publique nuisant au principe de droit à l'image et/ou d'appropriation abusive de la part de l'étudiant nuisant au principe de droit d'auteur).

- Un accompagnement, individuel ou en groupe, est envisagé lors de la **préparation des stages** ou lors de la **réalisation de travaux**.
- La plateforme ConnectEd est continuellement tenue à jour (communications en lien avec l'organisation de l'UE, contenus étudiés, compléments pertinents, etc.).

**La présence en cours est, de ce fait, essentielle.**

### Sources et références

- Matthys A. (2006), Le Jardin des Sons, Paris, Ed. Van de Velde
- Bachelard A., Buoncristiani L., Dirand E., Jobard M., Penneçot I (2003), La Sonorisation d'album (contenu disponible sur e-classe.be, repris dans le syllabus)
- Van Camp M. et Hicorne A.-M. (2020), Une histoire en sons et en musique (contenu disponible sur e-classe.be, repris dans le syllabus)
- Sene S. (2018), Allez, on s'échauffe : guide technique et pratique, Paris, Riveneuve Ed.
- Brault Simard L., 50 rondes, danses, jeux de mains, Québec, Ed. Les productions de la vraie vie.
- Ressources de vidéos mises à disposition par les collectifs de danse Les Brayauds CMDT 63 et l'OCCE 68.
- Ressources pédagogiques exploitées dans le cadre des activités des "Jeunesses Musicales"
- Répertoire de référence composé d'artistes jeunesses et de musiques dites 'classiques'.

*D'autres références sont utilisées au cours ou citées pour information.*

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Partitions des différentes chansons
- Syllabus

**Ces supports ne dispensent en aucun cas de LA PRISE DE NOTES.** Ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours. La collecte du répertoire, par le biais d'enregistrement audio ou vidéo, sera à la seule charge de l'étudiant.

**Ces supports sont disponibles sur ConnectEd.** Des **compléments** sont par ailleurs déposés sur la plateforme (fichiers audios, vidéos, pdf, etc.).

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Le travail journalier correspond à 100% des points d'évaluation. Un travail non remis et/ou non présenté en temps correspond à la note de zéro pour ce travail. Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectEd.

**Les travaux évalués seront :**

- Travail de groupe [Q1] : présentation orale face à la classe (40%)
- Travail écrit individuel [Q2] (60%)

### Pondérations

|                        | Q1        |    | Q2        |    | Q3        |     |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | %  | Modalités | %   |
| production journalière | Trv       | 40 | Trv       | 60 | Trv       | 100 |
| Période d'évaluation   |           |    |           |    |           |     |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Si l'étudiant ne peut participer à la réalisation et à la présentation du travail de groupe (suite à un certificat médical de longue durée s'étendant sur le quadrimestre), il repassera le travail au Q3 ; les consignes seront adaptées en conséquence.

Si l'étudiant ne peut participer à la présentation orale de son travail de groupe en cas de certificat médical, il devra être convenu d'une nouvelle date le plus rapidement possible afin que le travail de l'étudiant soit considéré complet.

En cas d'échec dans la moyenne globale, l'étudiant repassera en individuel le ou les travaux pour lesquels il a été en échec. Si l'échec porte également sur le travail de groupe, les consignes seront adaptées en conséquence.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).